

Présentation de l'Association ESPOIR-UKRAINE et des possibilités de stages



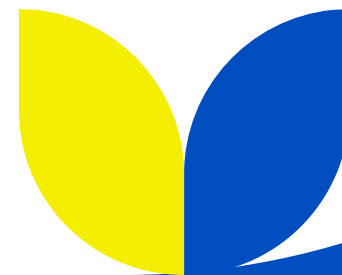
Fait par :

Yevheniia HOLOVCHENKO – Présidente de l'association

Le 9 mai 2023 pour l'Université Nationale Ivan Franko de Lviv, Ukraine

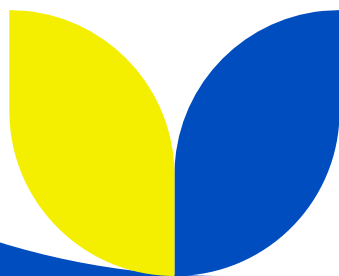
Ordre du jour

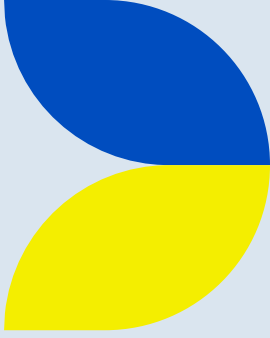
1. Présentation de l'Association ESPOIR-UKRAINE
2. Possibilités de stages
3. Charte des bonnes pratiques
4. Déroulement
5. Gratification
6. Coût



Association ESPOIR-UKRAINE

- Créée en 2019
- Association loi 1901 à but non lucratif
- Objectif prioritaire de l'association concerne la coopération avec l'Ukraine, avec les écoles et les universités ukrainiennes partenaires, pour la réalisation de tous échanges et projets, dans les domaines professionnels, scolaires, linguistiques, culturels et pédagogiques.
- Nos grands axes de propositions de stages : (1) séjours linguistiques, (2) stages pédagogiques et (3) stages en hôtellerie-restauration.





Possibilités de stages

1

Séjours linguistiques

- Courts séjours dans une famille d'accueil française ayant pour but l'apprentissage de la langue française et la découverte de la culture française
- Durée : 1 mois environ

2

Stages pédagogiques

- Stages professionnels pour les étudiants en philologie française ou anglaise (français la deuxième langue étudiée) dans un établissement d'éducation nationale et vie dans une famille d'accueil
- Durée : 1 mois environ

3

Stages en hôtellerie – restauration

- Stages dans un hôtel et/ou restaurant et vie dans une famille d'accueil
- Durée : de 1 à 3 mois
- Période : plus souvent pendant la période estivale

4

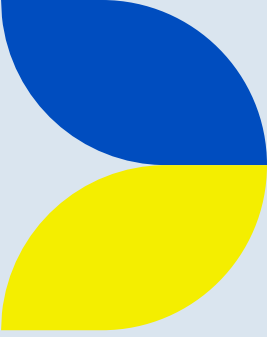
Stages agricoles

- Stages dans une ferme agricole et vie dans une famille d'accueil
- Exemples de stages : ramassage des pommes, production laitière et du fromage,...
- Durée : de 1 à 3 mois

5

Stages professionnels en comptabilité / banque

- Stages professionnels pour les étudiants en économie et gestion (comptabilité, audit, banque, assurance) et vie dans une famille d'accueil
- Durée : de 1 à 3 mois



Possibilités de stages

1

Séjours linguistiques

- Dès le Niveau A1

2

Stages pédagogiques

- Ecole élémentaire - Niveau A2/B1/B2/C1
- Collège / Lycée - Niveau B2/C1
- Établissement spécialisé avec une école intégrée pour des enfants en situation de handicap - Niveau B1/B2/C1

3

Stages en hôtellerie – restauration

- Niveau A2/B1/B2/C1
- Bilinguisme (français/anglais) est un plus

4

Stages agricoles

- Niveau A2/B1/B2/C1

5

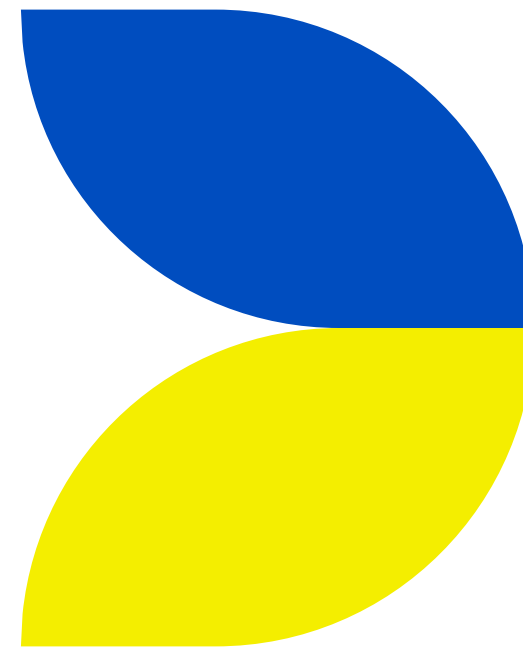
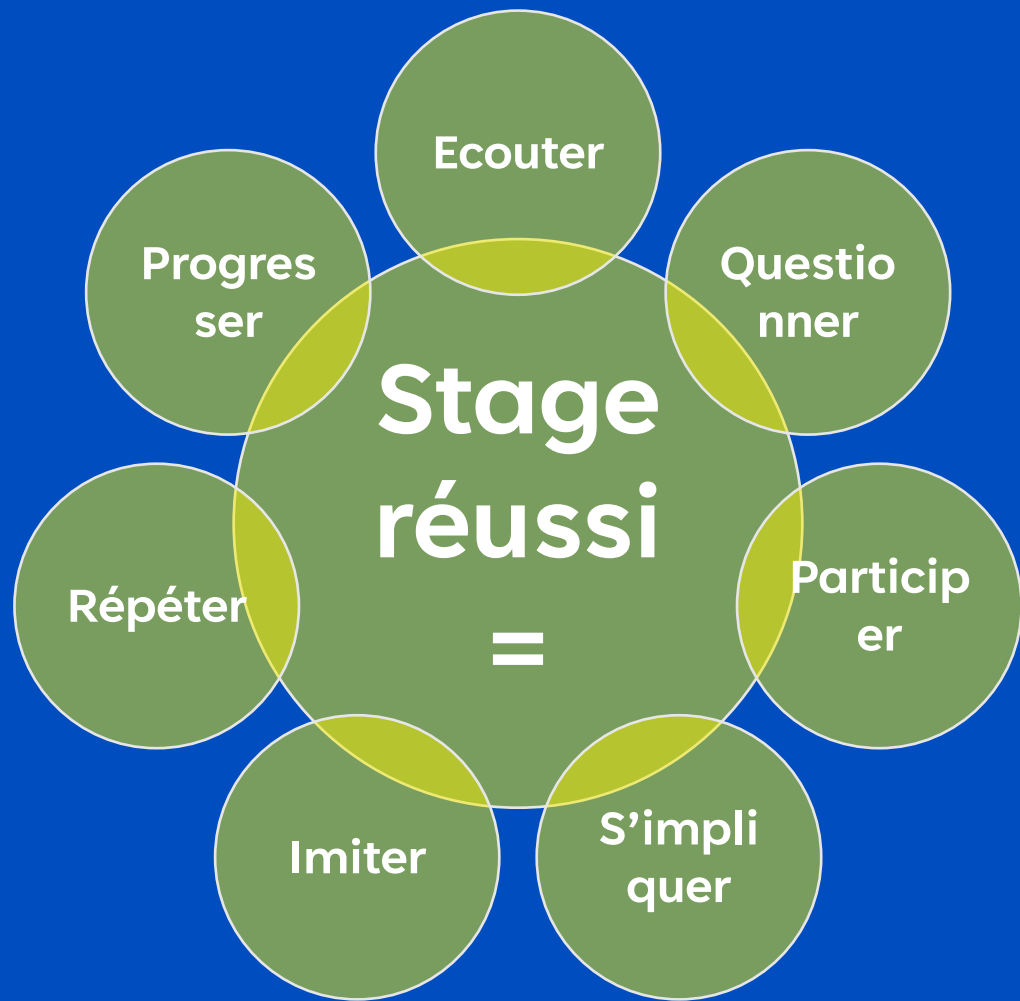
Stages professionnels en comptabilité / banque

- Niveau B2/C1

Charte des bonnes pratiques – conseils pour faciliter l’insertion

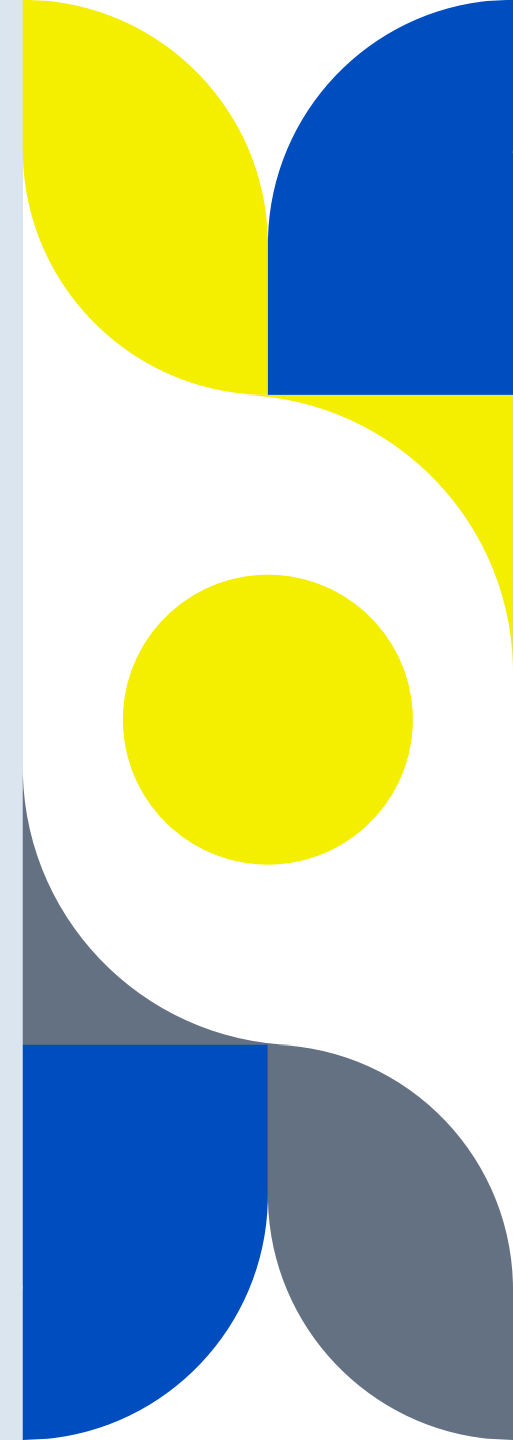
Nous conseillons :

- Vivre à “la française” : respecter le rythme et le mode de vie de la famille d’accueil; respecter les coutumes, accepter la nourriture française.
- Soyez poli(e-s), soyez agréable(s), écoutez les consignes de votre maître de stage ou de votre famille d’accueil.
- Respecter les horaires de l’entreprise où vous effectuez votre stage.
- Limiter l’utilisation des téléphones portables. Faites-en un usage raisonnable.
- Pour tout problème pouvant survenir dans l’entreprise ou dans la famille d’accueil, privilégiez d’abord le dialogue direct.

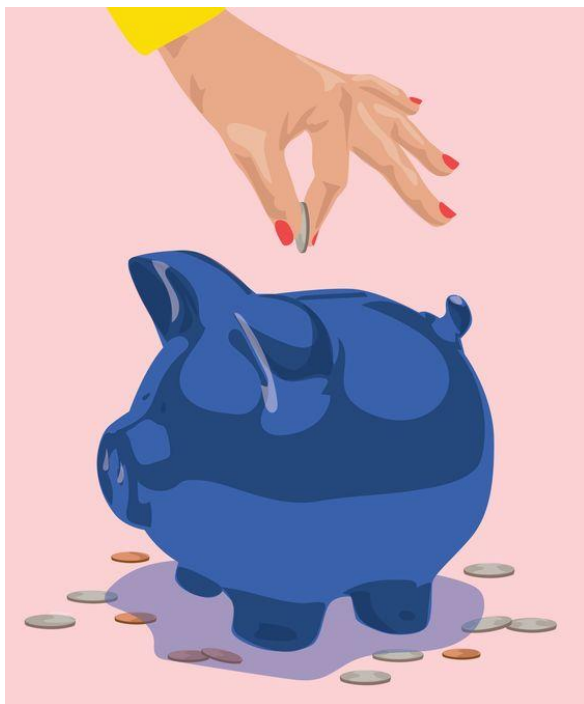


Déroulement

- 1) Nous contacter via votre professeur(e) de français ou un(e) responsable universitaire
- 2) Remplir la fiche de renseignement (envoyée par ESPOIR-UKRAINE)
- 3) Entretien par Skype
- 4) Nous nous occupons de trouver un terrain de stage et une famille d'accueil
- 5) Signature des conventions et d'autres documents
- 6) Achat des billets et de l'assurance (à la charge de l'étudiant(e))
- 7) Arrivée en France et placement dans la famille
- 8) Stage et suivi du stage par un référent de l'association ESPOIR-UKRAINE
- 9) Rendu du rapport de stage écrit par le(la) stagiaire
- 10) Retour en Ukraine



Gratification



Une gratification minimale est versée* au stagiaire si la durée du stage est **supérieure à 2 mois consécutifs** (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour) au cours de la même année scolaire ou universitaire.

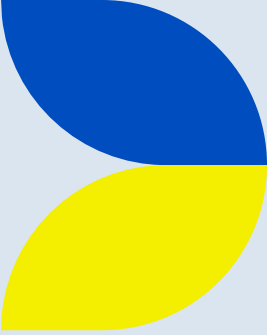
En dessous de ces seuils de durée, l'organisme d'accueil n'a pas l'obligation de verser une gratification.

Montant approximatif par mois : 600€

*Versée en cas de stage dans une entreprise privée (par exemple, les écoles ne verseront pas de gratification pour les stages pédagogiques)

Source : [Stages : obligations de l'employeur | entreprendre.service-public.fr](https://www.entreprises.gouv.fr/actualites/obligations-de-l-employeur-entreprendre.service-public.fr)

Coût pour le(la) stagiaire



Billets aller-retour

- Billets aller-retour à la charge du/de la stagiaire

Assurance

- Assurance à la charge du/de la stagiaire

Dépenses personnelles

- Il est possible de prévoir de l'argent pour les dépenses personnelles en prenant en considération le fait que l'étudiant(e) est logé(e) et nourrit par la famille d'accueil

ESPOIR-UKRAINE

- L'association ESPOIR-UKRAINE, la famille d'accueil et l'organisme d'accueil ne perçoivent ni salaire ni gratification en contrepartie de l'accueil qu'ils offrent aux stagiaires ukrainiens



Quand une opportunité se présente, considérez-la comme unique, saisissez-la et agissez.

Inconnu



Merci pour votre attention

Contacts :

Yevheniia HOLOVCHENKO – Présidente de l'association
yevheniia.holovchenko@gmail.com
+33 6 67 12 54 02 (Telegram, WhatsApp)

Isabelle ANNONIER – Vice-Présidente de l'association
lemoulinmigne@wanadoo.fr

Halyna CHYCHKAN - Vice-Présidente de l'association
galinachychkan@gmail.com

Jean-Marie DION – Secrétaire de l'association
chdion@orange.fr

Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, du contenu de cette présentation par quelque procédé que ce soit sans autorisation expresse et préalable de l'Association ESPOIR-UKRAINE est interdite et constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.